



Mercredi 16 août 2017
Communiqué de presse

Incendie de la patinoire intercommunale à Valence La réouverture est envisagée pour janvier 2018.

Nicolas Daragon, Maire de Valence et Président de Valence Romans Agglo a dressé sur place un premier bilan, ce mercredi 16 août, avec l'ensemble des représentants des clubs, l'Office des Sports Valentinois et le personnel intercommunal concernés (technique et sport).

Après un premier diagnostic réalisé en interne, cette semaine les résultats de nouvelles expertises viennent préciser certains éléments. Ainsi, il ne fait plus aucun doute que la couverture de la toiture est endommagée. La dépose d'une partie de sa structure sera donc nécessaire et cette opération devrait prendre 4 mois à compter de septembre.

« Nous ne craignons pas le pire, mais les dégâts sont tout de même bien plus importants que ceux apparents et constatés après le sinistre car la structure du bâtiment doit être en partie revue », indique Nicolas Daragon. « Nous sommes à présent sur des délais de gros œuvre, poursuit-il, la période estivale n'étant pas propice et les expertises définitives encore en élaboration, il nous faut attendre début septembre pour donner des éléments définitifs ».

Cette visite fut également l'occasion pour Monsieur le Maire de réaffirmer son inconditionnel soutien aux clubs valentinois. Tout sera fait afin que des solutions transitoires soient trouvées pour tous. Si besoin la Ville aidera les clubs dans leurs déplacements vers les patinoires des villes voisines.

Cet incendie est aussi une catastrophe pour l'ensemble des équipes techniques qui veillent sur la patinoire, Nicolas Daragon l'a rappelé : « Je connais votre attachement à ce lieu et votre dévouement au quotidien, je partage aujourd'hui votre sentiment de désolation et la colère qui est la vôtre face à cet acte criminel ! »

De son côté la Police nationale avance dans son enquête, ce dont Monsieur le Maire se réjouit. Durant cette visite il ne manqua d'ailleurs pas de rappeler à chacun l'extrême vigilance qui sera la sienne afin que les peines infligées aux auteurs de ces faits soient d'une exemplaire sévérité. De plus et comme cela est désormais la règle, la Ville de Valence n'ayant pas vocation à aider ceux qui lui portent atteinte, l'ensemble des aides sociales municipales (logement inclus) seront retirées aux personnes impliquées.

Contact presse

Service Communication
04 75 81 30 38
communication@valenceromansagglo.fr